

Programme IISF n° L2012-0002 & IE2019-02

Administration fiscale d'accueil :

Kenya Revenue Authority (KRA)

Administration d'origine de l'expert :

Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE) et Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF).

Dates du programme :

Juillet 2012 – juin 2020

Début 2012, le Kenya a soumis une demande d'assistance IISF en matière de vérification fiscale portant sur les prix de transfert et des questions de fiscalité internationale, ce qui en a fait l'un des premiers pays bénéficiaires des programmes pilotes lancés au titre de l'initiative IISF. Un expert de l'OCDE/l'ATAF a apporté à l'administration fiscale kenyane (*Kenya Revenue Authority-KRA*) un soutien au renforcement des capacités de ses vérificateurs et a mené à bien au total dix-huit missions sur place, en complément d'une assistance ponctuelle à distance sur mesure dispensée entre juillet 2012 et juin 2020. L'expert IISF a prêté son concours au traitement de sept dossiers de vérification portant sur les secteurs de l'alimentation, de la floriculture, des industries extractives, de la logistique, des technologies de l'information et des produits de base. Les questions fiscales abordées dans le cadre de ce programme IISF ont concerné l'évaluation des actifs et leur amortissement, les actifs incorporels, les services intragroupes, les établissements stables et les prix de transfert. Le programme en matière de vérification fiscale a bénéficié de l'intervention d'un expert sectoriel qui a apporté un éclairage et des connaissances approfondies sur l'évaluation de la propriété intellectuelle.

Impact du programme d'assistance concrète en matière de vérification

Le programme de prix de transfert a aidé le Kenya à obtenir les résultats suivants :

- **Développement des ressources humaines - Transfert de connaissances et de compétences :** au total, l'expert IISF a formé 25 vérificateurs fiscaux de la KRA aux questions de prix de transfert concernant les restructurations d'entreprises, les transactions financières et l'évaluation de la propriété intellectuelle. Les réactions des vérificateurs de la KRA ayant pris part aux ateliers IISF ont été très positives.
- **Développement institutionnel - Changements législatifs, outils, processus et procédures :** avec le concours d'experts IISF et d'experts sectoriels, la KRA a élaboré un projet de modification de sa législation sur les prix de transfert axé sur des questions comme les bénéficiaires effectifs, les transactions portant sur des produits de base, les transactions domestiques, les transactions avec des juridictions à faible fiscalité et la documentation sur les prix de transfert.